



Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)

Centre de Ressources Territorial – Hôpitaux du Bassin de Thau

Les Hôpitaux du Bassin de Thau déploient leur activité avec 947 lits et places dont 24 lits de soins critiques sur plusieurs sites, dont les deux principaux sont situés à Sète et Agde.

L'Hôpital Saint-Clair est le siège administratif et le site le plus important. Il offre un plateau technique complet (bloc opératoire, imagerie, laboratoire, pharmacie...).

L'ensemble des spécialités de médecine et de chirurgie sont présentes y compris les spécialités de recours (réanimation, soins intensifs de cardiologie, néonatalogie...). Une maternité, un service d'urgences et des unités de psychiatrie complètent l'offre du site. Des sites extérieurs de santé mentale se trouvent également à Sète, Frontignan et Méze ainsi que des EHPAD sur Sète, Vias, Marseillan et Agde.

Présentation synthétique du Centre de Ressources Territorial :

Un Centre de Ressource Territorial a pour objectif de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile. Il s'agit de développer une alternative à l'EHPAD en positionnant la structure porteuse du dispositif (EHPAD ou service à domicile) comme un facilitateur du parcours de santé et de vie des personnes âgées du territoire résidant à domicile, ainsi que comme ressource pour les professionnels en charge de leur accompagnement. Dans une logique de subsidiarité, le dispositif intervient lorsque les prestations classiques d'aide et des soins à domicile ne sont plus suffisantes pour permettre à la personne âgée de continuer à vivre chez elle.

Les missions d'un CRT s'articulent autour de deux volets :

- **Volet 1** : appui ciblé prioritairement aux professionnels du territoire (formation, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques, gériatriques et de ressources et équipements spécialisées ou de locaux adaptés). Cette mission est complétée pour les personnes âgées du territoire d'une mission de type « accueil/écoute/orientation » en vue de leur faciliter l'accès aux ressources existantes sur le territoire (actions de prévention, télésanté...);
- **Volet 2** : accompagnement renforcé des personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un suivi à domicile intensif, coordonné et sécurisé, en alternative à l'EHPAD (30 bénéficiaires). L'articulation des missions du volet 2 du CRT avec l'action des services intervenants au domicile du droit commun devra être travaillée de manière à garantir le périmètre d'intervention de chacun selon une logique de complémentarité et de coordination. Le CRT n'intervient en effet qu'en subsidiarité des prestations du droit commun.

L'EHPAD Laurent Antoine porteur du CRT est un établissement basé à Agde, proche des commerces et du centre-ville. Il propose 60 places d'hébergement permanent et 4 places d'hébergement temporaire, et dispose d'un secteur protégé de 20 places pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Il est très ancré sur son territoire, avec un public essentiellement issu du bassin agathois.

Le SSIAD adossé à l'EHPAD dispose d'une autorisation de 40 places pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Il est positionné dans les locaux de l'EHPAD Laurent Antoine, les deux services disposant d'un encadrement commun. Il couvre les communes de Agde, Vias, Marseillan, Pomérols et Pinet.

Le rattachement de l'EHPAD et du SSIAD porteurs aux Hôpitaux du Bassin de Thau favorise, comme attendu par le cahier des charges régional, une proximité avec l'expertise gériatrique déjà présente sur le territoire.

Identification du poste

Famille	Soins – Assistance aux soins
Code	05R10
Sous-famille	
Métier	Aide-Soignant(e)
Grade	Aide-Soignant(e)
UF	

Missions du poste

Missions générales	<ul style="list-style-type: none">▪ Dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne▪ Définition d'un plan d'accompagnement individualisé ou « panier de services »<p>Une fois la personne admise dans le dispositif, l'équipe du CRT définit un plan d'accompagnement individualisé, à partir des évaluations transmises ou produites dans le cadre de la primo-évaluation, complétées au besoin par des évaluations complémentaires réalisées par les membres de l'équipe (gériatre, ergothérapeute, assistant de service social).</p><p>L'IDEC coordonne l'élaboration de ce plan, et mobilise les différents membres de l'équipe. Il s'appuie sur les ASG pour la mise en place de visites à domicile visant à établir une relation avec la personne concernée et son ou ses aidant.s, à évaluer et définir avec eux les attentes et besoins de prise en charge.</p><p>L'intégration de l'usager dans le dispositif ainsi que l'élaboration du plan d'accompagnement individualisé doivent se faire autant que possible en lien avec les professionnels intervenant dans la situation, parmi lesquels le médecin traitant en premier lieu.</p><p>Aussi, le binôme IDEC – ASG prend également contact avec l'ensemble des professionnels présents dans la situation (médecin traitant, services d'accompagnement et de soins à domicile, services sociaux...), pour partager sur le recueil des besoins, à partir d'une connaissance approfondie des actions déjà entreprises.</p> <p>Il définit un plan d'accompagnement puisant dans un panier de services varié :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un dispositif personnalisé et gradué de gestion des crises et urgences ;▪ Des actions de sécurisation du domicile dont la téléassistance ;▪ Des actions de renforcement des soins, interventions complémentaires de professionnels de l'équipe du CRT et du territoire ;▪ Des actions d'accompagnement individualisées ;▪ Des actions de prévention, de détection et de surveillance des facteurs de risque ;▪ Une organisation des transitions hôpital – domicile ;▪ Des actions de lutte contre l'isolement ;▪ Des actions de soutien aux aidants. <p>L'équipe du CRT s'appuie sur des approches centrées sur la personne comme Humanitude et Montessori pour développer des outils adaptés en fonction des problématiques, des capacités restantes des personnes et de la personne en elle-même.</p> <p>Le plan fait l'objet d'une formalisation par l'équipe, puis d'une signature entre l'équipe et la personne concernée, ou son représentant légal le cas échéant.</p> <p>Ce plan d'accompagnement doit être priorisé et programmé dans le temps.</p> <p>Dans le cadre des actions d'accompagnement individualisées, le panier de service peut être composé de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• soin de réhabilitation cognitive par la mise en place de repères et de stratégie de compensation pour le maintien de l'autonomie (aide externe, apprentissage ou réapprentissage de certains gestes adaptés),• création et mise en place d'activité adaptée individuelle ou groupale pour le maintien de l'autonomie et de la socialisation, psychoéducation pour les aidants et les bénéficiaires notamment sur les troubles neurocognitifs et les troubles psycho-comportementaux, analyse et évaluation des troubles psycho-comportementaux,• groupe de parole pour les aidants (qui peut être en lien avec celui des Accueils de jour comme l'Écou'thé à l'Accueil de jour de Marseillan).• être proposé des journées de partage et de convivialité pour les bénéficiaires avec leurs proches en lien avec les activités existantes et notamment celles des Accueils de jour. <p>Au besoin, en fonction de l'évolution de l'état de santé et du niveau de dépendance de la personne, mais aussi du soutien assuré par ses aidants, le plan d'accompagnement peut à tout moment inclure des actions spécifiques de préparation à une entrée en EHPAD.</p>
---------------------------	---

Contenu du poste et activités

Contenu du poste	<ul style="list-style-type: none">▪ Assurer des soins techniques d'hygiène, de confort, d'alimentation et d'éducation▪ Mettre en place une dimension relationnelle et sociale dans l'accompagnement▪ Mettre en place la surveillance adaptée à l'évolution de l'état de santé de patients▪ Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
-------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou son entourage ▪ Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes ▪ Savoir détecter un changement dans l'état clinique d'un patient et assurer les premiers gestes d'urgence ▪ Centraliser, synthétiser et transmettre les informations concernant les patients, aux membres de l'équipe afin de répondre aux différents besoins physiques, psychiques de la personne âgée ▪ Restaurer/maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne ▪ Prioriser, planifier et organiser les soins des patients pris en charge ▪ Porter assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité ▪ Réaliser des soins spécifiques à son domaine d'intervention ▪ Recueillir / collecter des données ou informations spécifiques à son domaine d'activité ▪ Assurer, pour chaque patient pris en charge, des transmissions écrites, sur le logiciel dédié, et orales de qualité ▪ Transmettre les informations relatives à l'état de santé aux patients et leurs accompagnants (actions de prévention et d'éducation) en collaboration avec les équipes médicales et en garantissant le secret professionnel ▪ Collaborer avec les équipes médicales et soignantes ▪ Agir auprès de l'entourage du patient en vue d'informer et rassurer ▪ Assurer le contrôle et le respect de l'utilisation des matériels utilisés, conformément aux règles de maintenance en collaboration avec les Infirmiers et l'encadrement ▪ Appliquer les procédures et protocoles du service ▪ Participer à l'hygiène et l'entretien des locaux selon les protocoles ▪ Participer à l'approvisionnement des chariots de soins en matériel dans un objectif de continuité des soins ▪ Contribuer à la prévention des risques et du respect des règles de bonnes pratiques ▪ Connaitre les textes réglementaires et législatifs en vigueur relatif à son domaine d'activité ▪ Connaitre le fonctionnement général de la structure
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Missions de L'ASG du CRT dans la Mise en œuvre du plan d'accompagnement individualisé <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du plan d'accompagnement est assurée par l'équipe du CRT, en premier lieu l'IDE de coordination et les ASG. Ceux-ci deviennent les référents du parcours de l'usager durant la totalité de son inclusion dans le dispositif, et ses interlocuteurs privilégiés. • L'ASG se rend en moyenne une fois toutes les deux semaines au domicile de chaque usager, pour conserver un lien régulier avec lui et son ou ses aidants, soit un ratio de 10-12 visites à domicile par semaine pour 1,60 ETP d'ASG • Le binôme IDEC – ASG a pour rôle de veiller à la mise en œuvre effective du plan d'accompagnement incluant son « panier de services », et de son adaptation à l'état de santé et des souhaits de l'usager. • L'ASG du CRT dans le cadre des visites à domicile notamment suit la qualité des prestations afin de permettre d'ajuster au mieux avec les professionnels de l'équipe du CRT (gériatre, psychologue, ergothérapeute et assistant de service social, mobilisables par le binôme en fonction des besoins pour des interventions directes auprès des usagers) et les partenaires la réponse aux besoins de la personne et de son/ses aidants. • Il participe par ses reporting de visite et de lien avec l'usager et les partenaires du domicile à la réévaluation régulière du plan d'accompagnement et de ses ajustements aux besoins de la personne aussi souvent que nécessaire. • Il participe aux réunions de concertation pluriprofessionnelles (RCP) en visioconférence avec l'ensemble des partenaires intervenant dans la prise en charge de la personne. • Il participe à la coordination ville-hôpital en cas d'hospitalisation de l'usager, en appui sur les dispositifs existants, notamment l'équipe mobile infirmière de retour à domicile (RAD) portée par la MSP de Frontignan, l'UMG portée par les HBT et, la CPTS Agde Littoral qui a le projet de mettre en place une mallette de coordination ville-hôpital. • Dans le cadre des ateliers d'activité adaptée, des groupes de parole, ou des journées de partage, l'ASG du CRT peut être amené à assurer le transport de l'usager ou des aidants si nécessaire. Il peut aussi être amené à organiser planifier et animer ce type d'activité en respectant son décret de compétences, des besoins de l'usager ou des aidants contractualisés via le plan d'accompagnement en lien avec la psychologue du CRT sous la responsabilité de l'IDEC du CRT. ▪ Dans le cadre d'activités visant à prévenir, réduire ou lutter contre l'isolement, l'ASG du CRT peut être amené à assurer le transport de l'usager ou des aidants si nécessaire pour tout type d'initiatives adaptées au plan d'accompagnement. Il peut aussi être amené à organiser, planifier, et, animer ce type d'activité en respectant son décret de compétences, des besoins de l'usager ou des aidants contractualisés via le plan d'accompagnement en lien avec la psychologue du CRT sous la responsabilité de l'IDEC du CRT.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir et prendre en charge les patients en situation d'agitation ou de précarité ; Individualiser l'accueil des usagers et de leurs accompagnants ▪ S'impliquer dans des projets qualité dans le cadre de groupes de travail ▪ Participer aux réunions de l'équipe d'encadrement du service et de l'institution ▪ Participer aux CREX ▪ Participer à la gestion et au contrôle des approvisionnements : péremptions diverses, réserves hôtelières ▪ Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle ▪ Assurer le tutorat des étudiants AS et ambulanciers, des stagiaires et des personnels sous sa responsabilité, coopérer à l'intégration des nouveaux arrivants
--	---

Qualifications et diplômes

Qualifications	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anatomie, physiologie ▪ Hygiène hospitalière ▪ Techniques et protocoles de soins ▪ Communication et relation d'aide ▪ Éthique et déontologie ▪ Techniques de manutention ▪ Bureautique
Diplômes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme d'Aide Soignant ▪ Diplôme d'ASG ou engagement de suivre et valider la formation d'ASG dans les 2 ans qui suivent la prise de poste

Connaissances, expériences et qualités requises

Savoir-faire requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes ▪ Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence ▪ Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou son entourage ▪ Désinfecter les matériels en appliquant les protocoles de nettoyage et de décontamination ▪ Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes ▪ Restaurer/maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne ▪ Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle ▪ Travailler en équipe/en réseau ▪ Utiliser les techniques gestes et postures/manutention ▪ Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes ▪ Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe) ▪ Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions ▪ Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau ▪ Animer et développer un réseau professionnel
Savoir-être requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens du service public et conscience professionnelle ▪ Méthode, rigueur, esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse ▪ Autonomie et gestion de l'urgence ▪ Assiduité, présence au travail et ponctualité ▪ Discrétion et respect du secret professionnel ▪ Capacité d'écoute et d'observation, empathie, sens du dévouement, disponibilité ▪ Communication efficace avec maîtrise de soi, tact, diplomatie ▪ Esprit d'initiative accompagné d'un sens de l'organisation et des responsabilités ▪ Ouverture d'esprit et capacité de négociation ▪ Maîtrise de soi ▪ Sens des priorités ▪ Dynamisme et maturité ▪ Capacité à s'adapter et à se positionner ▪ Qualité pédagogique

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation		
Organisation du travail	Poste	Horaires
	Jour <input checked="" type="checkbox"/>	Fixes <input type="checkbox"/>
	Nuit <input type="checkbox"/>	Variables <input checked="" type="checkbox"/>
		Détail des horaires : Jour : Nuit :
Spécificité	Modalités d'organisation de la continuité et permanence des soins : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jours de présence : 4 journées par semaine sur un planning établi permettant la présence d'au moins 1 ASG du CRT tous les jours de la semaine ▪ Participe à l'astreinte soignante du dispositif CRT la journée du lundi au vendredi de 8h à 20h ▪ Est positionnée physiquement sur un des 2 bassins de population couverts par le CRT mais assure le remplacement pour les absences programmées de l'ASG présent sur l'autre bassin de population. 	
Contraintes du poste		
Risques spécifiques du poste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques biologiques (AES) ▪ TMS ▪ Chute 	
Moyens particuliers mis à disposition		
Niveau de responsabilité		

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Rattachement hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directrice d'Etablissement ▪ Directrice Coordinatrice Générale des Soins ▪ Cadre du Pôle ▪ Cadres de Santé
Relations fonctionnelles spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chef de service et équipe Médicale ▪ Cadre de garde/astreinte ▪ Equipes pluridisciplinaires et intervenants auprès du patient

Parcours d'adaptation au poste

Formations nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) Niveau 2 ▪ Sécurité incendie
Procédures et outils d'intégration	

Date	Version	Rédaction	
09/2024	V1	Olivia CABAU Cadre de Santé	Christophe MONTEL Cadre de Pôle
		Validation	
		Maud LE CAZ Directrice Coordinatrice Générale des Soins	

